

# LE MESSAGER SYNDICAL

Organe Mensuel des Syndicats de Travailleurs Chrétiens Nantais

Administration et Rédaction : 6, Rue de Bel-Air, Nantes

Téléphone 23.78 Léon BUERNE Chèques Post. 318  
ASSUREUR  
12, Avenue Félix-Faure — NANTES

**INCENDIE** - Ancienne Mutuelle du Calvados  
dernier dividende 10 0/0

**VIE** - La MUTUELLE-VIE  
dernier dividende 8 0/0

**ACCIDENTS** - Les Anciennes Mutuelles Accidents  
Loi 1898 - Individuelles - Automobiles  
Agric. - Gens de Maisons - Glaces, etc.



## ÉCOLE PIGIER

NANTES - rue Crébillon, 6 et 8  
— Téléphone 2.14 —

ENSEIGNEMENT RAPIDE & INDIVIDUEL - COMMERCE, COMPTABILITÉ  
STÉNO-DACTYLO, LANGUES, etc. - COURS DE COUPE & DE COUTURE

HOMMES, JEUNES GENS DAMES, JEUNES FILLES  
Inscriptions à toutes époques de l'année  
Entrées et Salles spéciales  
PROFESSEURS DAMES

— TRAVAUX —  
DE COMPTABILITÉ  
Placement gratuit des Elèves par les soins de l'Association Amicale des Anciens Elèves

## Confédération Française des

## Syndicats de Travailleurs Chrétiens

5, rue Cadet, Paris

### COMITE NATIONAL DE LA C. F. T. C.

La 16<sup>e</sup> Session du Comité National de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens s'est tenu à Paris les 13 et 14 octobre.

Le Comité, qui réunit les membres du Bureau Confédéral et les représentants des Unions Régionales, a examiné différentes questions soulevées par le fonctionnement de la Caisse Confédérale de défense professionnelle créée il y a un an : l'expérience ayant fait ressortir la nécessité d'un certain nombre de modifications au règlement de cette caisse, le Bureau Confédéral a été chargé de présenter un projet complet au Comité national de janvier.

A la suite d'un rapport de Mlle Lafeuille sur l'urgence et l'importance de la formation des militants syndicaux, le Comité a décidé l'élaboration d'un programme général destiné aux Commissions d'études, cours de militants, journées et semaines syndicales.

Le Comité a adopté les directives arrêtées par le Bureau confédéral, dans sa séance du 12 juillet 1923, à la suite de différentes questions posées en vue des élections législatives ; de faire accepter par les candidats respectueux des principes qui animent les Syndicats chrétiens.

En vue des prochaines élections prud'homales, le Comité a décidé que les organisations pourront conclure des cartels afin de soutenir des candidats présentant toutes les garanties désirables.

Différents moyens ont été envisagés pour grouper les syndiqués isolés, dans les localités où il n'est pas possible de les réunir en Syndicat.

Plusieurs délégués ayant signalé de nouveau la situation qui est faite aux ouvriers étrangers venant travailler en France, le Comité a chargé le Bureau confédéral de suivre cette question ainsi que celle de l'organisation professionnelle des fonctionnaires.

Enfin, le Comité National a adopté le texte d'une lettre qui sera adressée aux membres du Parlement, pour leur demander l'inscription à l'ordre du jour des travaux de la Chambre et le vote, au cours de la présente législature, du projet de loi sur les assurances sociales.

## Fête de la Saint-Michel

A L'UNION LOCALE DES SYNDICATS CHRETIENS

Ainsi qu'elle l'avait annoncé, l'Union Locale des Syndicats Chrétiens de Nantes célébrait, dimanche 30 septembre, sa fête patronale.

Belle assistance recueillie à la messe de 7 h. 1/2, dans la Chapelle de la Retraite. M. le Chanoine Ménard, directeur des Œuvres Diocésaines, la célébrait lui-même, témoignant ainsi, envers nos Syndicats Chrétiens de l'intérêt qu'il leur porte et de son vif désir de leur développement.

A 9 h. 1/2, dans la grande salle des Syn-

## Union Régionale des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest

Siège, 6, rue de Bel-Air

### CONVOICATIONS

Bureau de l'U. D. — Réunion ordinaire le jeudi 8 novembre, à 19 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

Commissions de rédaction du journal. — Réunion le mercredi 14 novembre, à 19 h., au siège, 6, rue de Bel-Air.

### SECOURS MUTUELS

Réunion du Bureau le mardi 6 novembre, à 20 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

### AVIS IMPORTANT

PAIEMENT DES COTISATIONS ET DES RETRAITES

Le paiement des cotisations aura lieu, les premier et deuxième dimanches du mois, de 9 heures 1/2 à 10 heures 1/2.

Nous rappelons à tous les membres de la Société et d'une façon générale à tous les syndiqués, que nous recevons désormais les versements des Retraites Ouvrières aux mêmes jours et aux mêmes heures.

Un membre du bureau sera à la disposition des cotisants et leur fournira tous les renseignements nécessaires.

### PERMANENCE

La permanence est assurée tous les jours au siège, 6, rue de Bel-Air : Le matin, de 8 à 9 heures, et de 11 h. 30 à 14 heures ; le soir, de 17 à 18 h. 30.

Chaque soir, de 18 h. 30 à 20 heures, tous renseignements sont fournis par les membres des bureaux des Syndicats.

### SERVICE D'ACHATS EN COMMUN

Le service d'achats est ouvert les mardis et jeudis, de 14 heures à 19 h. 30 ; mercredis et vendredis, de 18 h. 30 à 19 h. 30 ; le samedi matin, de 8 h. 30 à 11 heures ; le soir, de 14 h. à 19 heures.

Savon 72 %, le morceau de 400 gr. 1.15 ; Javel, le litre 0.45.

A partir de novembre, nous aurons de la morue à la disposition de tous les syndiqués.

Nouilles aux œufs, 1.10 les 250 gr. ; Macaroni, vermicelle, Rivoire à 0.90 les 250 gr. ; Oignons à 0.90 le kil. par 5 kil. ; pommes de terre jaune 0.50 le kil., sau-

cisse 0.55 le kil., à domicile par 50 kil. ; vin rouge depuis 1.35 le litre, à domicile à partir de 25 litres ; Maquereaux à l'huile d'olive, qualité surfine, 3.95 la boîte.

### COOPERATION

#### AVIS IMPORTANT

Les factures de la Belle Jardinière étant périmées au bout de deux mois, nous engageons tous les syndiqués à ne pas manquer de les faire parvenir à M. Léon Buerné, trésorier du Syndicat des Employés, 6, rue de Bel-Air, dès qu'ils sont en possession des dites factures afin qu'il puisse avoir le temps de les adresser à Paris en temps voulu pour bénéficier de l'escompte auquel nos syndiqués ont droit.

### La Maison Familiale

Société d'Habitations à Bon marché, réunie à l'Union régionale des Syndicats de Travailleurs chrétiens. Siège social : 6, rue de Bel-Air, Nantes.

Permanence par le secrétaire tous les jours, de 16 à 19 heures.

### Propagande !

Trop de syndiqués s'imaginent qu'ils ont rempli leur devoir lorsqu'ils ont payé leur cotisation annuelle, et apporté à une assemblée générale leur présence. Ont-ils songé un instant que d'une assemblée à l'autre, du début de l'année à l'année suivante, le syndicat vit et agit ? Se sont-ils demandés grâce à quelles forces et à quels concours, il lui a été permis de venir à bout de la tâche énorme que nécessitent des mouvements comme les nôtres ?

Non, sans doute ; car peut-être alors auraient-ils eu la curiosité de voir de plus près comment se faisait ce travail. Ils auraient vu, par exemple, certains camarades dévoués venir aux sièges des Syndicats consacrer quelques heures aux travaux les plus urgents. Et peut-être auraient-ils alors éprouvé le désir de venir grossir le nombre de ces camarades et partager avec eux la besogne. Vraiment est-ce si difficile que cela ? Et croyez-vous qu'il suffit de geindre et de gémir sur la crise syndicale actuelle, puis de rentrer chez soi sans rien faire pour y remédier ?

« La foi qui n'agit pas est-ce une foi sincère ? » Et comment certains de nos camarades peuvent-ils oublier que l'apostolat et le dévouement sont une obligation pour nous qui revendiquons le titre de chrétiens ?

Il est donc trois façons de travailler pour le syndicat. Cherchez à lui amener

des membres ; faites-le connaître autour de vous ; ne perdez pas une occasion de signaler tel ou tel service que dans tel ou tel cas les syndicats chrétiens ont pu rendre. Et ces services sont assez nombreux pour que vous ne puissiez avoir que l'embarras du choix.

Et puis, il y a le « Messenger Syndical », organe mensuel de nos syndicats, moyen par excellence de faire de la propagande, en lui recherchant des abonnés, car le nombre des abonnés actuels n'est pas encore ce qu'il pourrait et devrait être ! Si tous nos camarades avaient eu à cœur d'apporter seulement deux ou trois abonnements pris dans leurs relations et leurs amis, voyez quel chiffre magnifique nous atteindrions !

En attendant, au travail ! Commencez dès maintenant votre chasse aux abonnements. Venez nous aider dans le travail de la propagande.

### Elections au Conseil de Prudhommes

le 18 Novembre 1923

Nos camarades ont appris déjà, par les affiches, la date des élections, 18 novembre 1923.

Les candidats du Syndicat des Employés sont : Pour la 1<sup>re</sup> catégorie de la section du Commerce :

### M. Paul Foulon

Pour la 2<sup>e</sup> catégorie :

### M. Gustave Pressensé

L'un et l'autre sont suffisamment connus de tous les travailleurs chrétiens pour qu'il soit utile de rappeler leurs brillantes qualités d'intelligence, de compétence et de droiture qui ont conquis l'estime de tous les syndiqués.

Tous nos amis auront à cœur de les faire triompher ; ils voteront et feront une active propagande autour d'eux afin de rendre éclatante la victoire des catholiques sociaux sur les cégétistes révolutionnaires plus ou moins extrémistes, partisans d'aventures, de chambardements, de catastrophes.

Tous les camarades inscrits doivent voter, de 8 heures du matin à 6 heures du soir. Le bureau est ouvert à la Mairie.

Attention ! pas d'erreur pour les catégories : 1<sup>re</sup> Foulon ; 2<sup>e</sup> Pressensé. Les bulletins remis inversement sont annulés.

Les aspirations de l'âme populaire sont pour l'Ordre et le Travail dans la Justice. A bas la Tyrannie Rouge ! Vivent les Syndicats professionnels indépendants.

M. R.

VISITEZ A NANTES LES GRANDS MAGASINS

# DECRÉ FRÈRES

Les plus Importants et le MEILLEUR MARCHÉ de tous les Magasins

Pour tous vos Achats en Tissus, Confections et Ameublement

ADRESSEZ-VOUS

A LA PREMIERE MAISON

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES — Téléphone 4.31

Les plus grands Assortiments — Le meilleur Marché

Georges GANUCHAUD & Fils

AU BON RESSEMELAGE

Place Sainte-Croix, NANTES

RIEN que de Solides Réparations

Livraison sous 2 jours

Le Magasin est ouvert en permanence de 7 h. 1/2 à 19 h.

REMISE 5% AUX SYNDIQUÉS

dicats Chrétiens, 6, rue de Bel-Air, cette assistance se retrouvait, très heureuse de cette réunion de pleine sympathie et plus encore du très vif plaisir d'entendre la Conférence de M. Le Cour Grandmaison, député de la Loire-Inférieure, dont la présence parmi eux leur était une joie sensible, un encouragement à poursuivre leur tâche d'union professionnelle.

Sur l'estrade, entourant le conférencier et M. le Chanoine Ménard, nous remarquons les membres du Bureau des Syndicats Chrétiens.

M. Préssensé, président, prend le premier la parole, présente les excuses de plusieurs invités qui n'ont pu se joindre à nous, souhaite la bienvenue à M. Le Cour Grandmaison et ses remerciements à M. le Chanoine Ménard ainsi qu'aux invités présents, puis adresse la parole en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Je n'ai pas l'intention de faire de discours, cependant il m'a semblé intéressant, avant de donner la parole à M. Le Cour Grandmaison, qui a bien voulu être des vôtres aujourd'hui et que nous ne saurions trop remercier, de vous exposer en raccourci notre action syndicale de l'année 1922-23, c'est-à-dire depuis notre Saint-Michel 1922, et nécessaire de vous parler de ce que nous aurons à faire pour 1923-24.

Tout d'abord, nous avons été consultés par l'Inspection Départementale et Régionale du Travail, ainsi que par la Préfecture et la Mairie pour :

1° Demande de récupération des heures perdues par les jours de fêtes légales ou locales ;

2° Demande de dérogations au repos hebdomadaire du dimanche, ainsi que pour les dimanches précédant les fêtes de Noël et du premier de l'an ;

3° Avons participé à une réunion mixte des patrons et employés du commerce de détail pour les heures supplémentaires à accorder à la journée de huit heures ;

4° A l'inauguration officielle à Nantes de la nouvelle salle des Conseils de Prud'hommes ;

5° Des les premiers mois de cette année, d'accord avec Paris qui a entrepris les premiers pourparlers, nous avons menée une action dans les grands Etablissements de Crédit et nous avons vu nos démarches couronnées de succès, tant à Paris que dans la province.

Comme il ne semblait pas juste que seuls les employés de Banques, des grands Etablissements obtinssent des avantages, nous nous sommes mis de nouveau en campagne en vue d'obtenir dans les banques locales des avantages analogues ; nous espérons le succès ;

6° Enfin, en mai dernier, nous avons transformé, d'accord avec la C. F. T. C. qui nous avait envoyé un délégué à cette occasion, notre Union Départementale de la Loire-Inférieure, en une Union Régionale de l'Ouest, comprenant les départements de Maine-et-Loire, Vienne, Vendée, Deux-Sèvres et Loire-Inférieure, soit cinq départements comprenant ensemble 19 syndicats et 2.019 membres.

Nantes compte, pour sa part, 8 syndicats avec 1.522 membres ; Saint-Nazaire, 1 syndicat avec 90 membres, les 3 départements de Maine-et-Loire, Vendée et Vienne, ensemble 10 syndicats avec 407 membres ; le département des Deux-Sèvres n'a rien, tout est à faire.

A côté de nos Syndicats professionnels qui ont à s'occuper du placement et de l'organisation de cours tels que Français, Mathématiques, Comptabilité, Sténo-dactylo, Anglais, Ménager, Coutures, Dessins et tous autres, nous avons d'autres services généraux à assurer.

En premier lieu le journal « Messenger Syndical » ;

2° Service d'achats en commun et coopération ;

3° Société de Secours mutuels familiale ;

4° Société Sportive Syndicale Catholique ;

5° Maison familiale (Société d'habitations à bon marché) ;

6° Amis des Libertés (cercle d'Etudes et conférences syndicales et sociales).

Cette année, en novembre prochain, arrivent les élections au Conseil de Prud'hommes, pour lesquelles nous avons un gros effort à faire, puis, probablement en mars 24, nous aurons à Nantes, le premier Congrès de l'Union Régionale de l'Ouest.

Maintenant, mes chers camarades, que je vous ai mis sous les yeux ce qui a été fait pendant l'année 1922-23 et ce que nous avons à faire en 1923-24, laissez-moi vous dire qu'il nous faut pouvoir compter absolument sur vous dans ces temps où souffle un vent désastreux d'indifférence générale, en un temps où tous semblent se désintéresser de tout. Il ne faut pas qu'il en soit ainsi dans nos syndicats chrétiens et pour cela soyons donc d'abord de bons et fidèles syndiqués, assiduités aux réunions, dévouement lorsque on aura besoin de vos services pour des travaux ou dans les Conseils syndicaux, que votre grande modestie ne vous fasse pas reculer devant ce que vous appelez les honneurs, car je ne dois pas vous le cacher, s'il y a honneur il y a travail aussi, j'en appelle à tous mes collègues de bureau et des Conseils syndicaux qui n'ont, pour toutes récompenses de leur dévouement, que la satisfaction du devoir accompli et les services rendus au prochain. Donc, en premier lieu, propagande autour de vous pour nous amener des adhésions, nous faire connaître les emplois vacants afin que nous puissions en pourvoir ceux qui pourraient chômer, propagande pour le journal syndical en nous obtenant des abonnements de soutien, faire valoir le service d'achats en commun, dont le léger bénéfice doit aider au paiement du loyer de l'immeuble syndical et aux frais de gestion, fidélité à payer les cotisations à vos Sociétés de Secours Mutuels, que vous serez bien heureux de trouver lorsque la maladie viendra. Enfin, il vous faut pratiquer, chers camarades, toutes les vertus d'un syndiqué chrétien qui veut se rendre digne de ce nom.

Je termine en remerciant et en souhaitant la bienvenue aux Dames et Messieurs, mais encore syndiqués, qui pourraient se trouver dans cette salle ce matin.

Je leur dirai, il faut vous syndiquer et le faire au plus tôt aux Syndicats affiliés à la C. F. T. C. qui ont pour base l'encyclique de Léon XIII *Rerum Novarum*, Justice et charité chrétienne, qui seuls peuvent amener l'union des classes, la production plus intense et enfin la paix sociale que tous nous réclamons.

Donc, confiance, courage, assiduité, dévouement de la part de vous tous, chers camarades, ainsi vous ferez preuve de l'esprit syndical catholique qui doit vous animer et travaillerez pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de notre chère Patrie.

CONFERENCE

DE M. LE COUR GRANDMAISON

« Vous me permettrez d'abord de remercier d'un mot le bureau de votre Union Départementale, et plus particulièrement votre dévouée vice-présidente, Mlle Goupille, qui a bien voulu se faire l'interprète auprès de moi pour le grand honneur, et j'ajoute le grand plaisir que vous m'avez fait en m'invitant à votre fête patronale. Fête patronale qui est pour vous une de ces fêtes de famille auxquelles on convie les parents du voisinage, représentée en la circonstance par les délégués des différents Syndicats, et parfois quelques amis. Je suis très touché que vous me

comptiez de ce nombre ; j'ajoute : vous ne vous êtes pas trompés.

« Certes, dans la vie quotidienne, nous avons des tâches différentes, et vous avez parfaitement raison de ne jamais confondre l'action politique avec l'action professionnelle ; mais, cette distinction une fois faite, est-ce qu'au fond nous ne nous inspirons pas des mêmes principes, et est-ce que nous ne visons pas au même but ? Qu'est-ce que nous voulons, vous et moi ? Nous voulons rendre à Dieu sa place dans la famille, dans la Société, dans les lois de la Société. Ces lois humaines sont variables, mais il en est une qui domine toutes les autres. C'est la loi du travail formulée par ce précepte : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ».

« Nous avons le devoir de produire, de faire fructifier ce que nous avons reçu : les richesses de notre cœur, les dons de notre intelligence et les biens matériels ; nous avons tous, en un mot, le devoir d'être des travailleurs ; condition presque unique pour tous, mais qui se traduit dans la pratique par des obligations différentes pour chacun. C'est par la diversité de ces tâches que se groupent les différents syndicats : Syndicat de la Métallurgie, de la Menuiserie pour les hommes ; Syndicat de la Couture, des employées de Commerce et de l'Industrie pour les femmes ; et un Syndicat que vous me permettez de ne pas oublier : Syndicat Agricole, Syndicat qui fait déjà tant de bien, et qui est un de nos espoirs pour l'avenir. Il est donc naturel que vous soyez groupés d'après le travail auquel vous vous livrez. On entend souvent dire : C'est tout à fait naturel que vous excluez toute idée politique de votre groupement, mais pourquoi donc y introduire une idée religieuse ?

« Et c'est cette objection qui a été faite par les dirigeants de la C. G. T. pour refuser d'entrer en pourparlers avec vous à propos de questions qui étaient purement professionnelles. Ils vous ont dit : Qu'est-ce que la religion vient faire là-dedans ?

« Quel doit être le rôle des travailleurs des Syndicats Chrétiens ? Question embarrassante et question à laquelle il est facile de répondre d'un seul mot : Qui dit chrétien dit en même temps apôtre, et le rôle de vos Syndicats c'est d'être des apôtres.

« Bien loin de se désintéresser de la vie présente, le Catholicisme a la prétention d'en résoudre les problèmes, mieux que toute autre doctrine, et nous pouvons dire qu'un des meilleurs moyens de préparer la vie future est de travailler à améliorer le sort de nos frères. Ne laissons pas s'accréditer cette légende que le Catholicisme se désintéresse de la vie présente et que, aux maux graves et profonds de la Société moderne, il n'y a que deux limites à proposer : la résignation des pauvres et l'aumône des riches. Affirmons hautement le contraire. D'ailleurs, qu'est-ce qu'ont fait ces grands chrétiens et ces saints qui ont fondé des œuvres d'appui social qui font d'eux de véritables précurseurs. Ils nous ont tracé la voie, ne nous contentons pas de les admirer de loin, tâchons de les imiter, et de démontrer la vérité du Christianisme en en vivant. Cette démonstration, au fond, c'est la seule qui puisse atteindre les masses, et ce sont les masses que nous visons. Nous les visons, parce que qui dit catholique dit par là même universel, c'est-à-dire doctrine destinée à tous, et plus particulièrement à ces masses dont Notre-Seigneur Jésus-Christ disait : « J'ai pitié d'elles ». Ces masses, elles souffrent là où elles sont, mais elles ne savent pas où aller ; elles n'ont, vous le savez, ni les moyens ni les loisirs d'étudier les origines de leurs maux, leurs caractéristiques, de chercher en dehors quel sera le remède le plus efficace. Nous, nous connaissons ces secrets et nous avons le devoir de ne pas les garder pour nous.

« Démontrons la vérité de notre religion en en vivant dans notre vie indépen-

dante, mais aussi en en vivant dans notre vie sociale. Que nos Syndicats ne se contentent pas d'étudier des solutions théoriques ; qu'ils s'efforcent d'être apôtres en étant des Syndicats modèles. Continuez d'être à l'avant-garde en ce qui concerne la défense des intérêts professionnels, les questions de progrès social ; et, dans la lutte contre cette crise de la conscience professionnelle, travaillez à remettre en honneur le travail consciencieux et le goût de ce qu'on appelait « la belle ouvrage ». Je m'inspire d'un conseil que nous donnait votre dévoué président. Ne soyez pas modestes, ayez de l'ambition, c'est presque un devoir pour un chrétien d'arriver au premier rang là où la Providence l'a placé. Que ce soit comme ouvrier, comme employé, tâchez de faire mieux que les autres. C'est en somme le conseil que vous donne l'Evangile : « Votre lumière doit briller devant les hommes afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient notre Père qui est dans les cieux. » Faites de l'apostolat en faisant mieux que les autres. Ne craignez donc pas de vous mettre en avant ; et, puisque vous m'autorisez à formuler quelques desiderata, je me permettrai de vous donner ce conseil : « Ne soyez pas modestes, mais tâchez d'être pratiques. »

« Cherchez loin dans le passé des siècles, vous constaterez toujours ceci : tous les efforts sociaux qui ont été tentés en dehors du Christianisme, ont toujours abouti à l'oppression du plus grand nombre.

« L'expérience est donc concluante, et voilà pourquoi il importe de rendre le Christianisme au monde ; voilà pourquoi l'action des Syndicats Chrétiens est si importante et si belle.

« D'ailleurs, les résultats que vous avez déjà obtenus suffisent à vous encourager : votre président vous fournissait tout à l'heure le bilan de l'année qui vient de s'écouler en ce qui concerne le prix de votre activité locale.

« Il serait facile de compléter en vous citant la vitalité des Syndicats des Travailleurs Chrétiens dans l'ensemble du pays et même à l'extérieur.

« Je conclurai simplement, en résumant ces quelques mots : « Continuez ce que vous avez commencé : « Soyez des apôtres, ayant confiance dans l'avenir ». Vous avez voulu mettre vos associations sous le patronage de Saint Michel, c'est l'Archange de la Victoire. Qu'il y conduise vos Syndicats pour le plus grand bien de la France et pour la plus grande gloire de Dieu. » De chaleureux applaudissements témoignent au Député de la Loire-Inférieure de l'intérêt attentif avec lequel il a été écouté, intérêt qui se traduira en résultats heureux, nous en éprouvons l'impression très nette.

M. le Chanoine Ménard, en une délicate improvisation, remercie M. Le Cour Grandmaison et salue d'un souvenir ému, la mémoire du grand français, de l'ardent apôtre de la cause sociale catholique, que fut le père de l'éminent conférencier.

Lecture est faite ensuite du rapport semestriel de la Société de Secours Mutuels des Travailleurs Chrétiens de la Loire-Inférieure, lequel, par suite de l'abondance des matières, sera donné en entier dans le prochain *Messenger Syndical*.

M. Le Cour Grandmaison veut bien appuyer de sa parole l'utilité de la Société et démontre, en termes précis,

10 % aux Syndiqués (sauf sur articles Tennis) NANTES-SPORTS 10, rue de l'Écluse, 10

Pour vos Achats

Vins de Table - Vins fins et Liqueurs

ADRESSEZ-VOUS A LA MAISON

THÉOPHILE GUILLOIN

où vous trouverez le plus grand choix

DEMANDEZ et aux meilleures conditions

La « FINE-BRETAGNE »

La meilleure des Eaux-de-Vie de Vin

Téléphone 8.97

Pour les Syndiqués, remettre les Commandes, 6, rue de Bel-Air

GRANDE PHARMACIE DE PARIS

Place Royale - NANTES - Rue d'Orléans

Prix les plus réduits - Produits les plus purs

Réduction 5%, sur présentation de leur carte, à tous les Membres des Syndicats de l'Union

SPECIALITÉS ET EAUX MINÉRALES EXCEPTÉES

# COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES  
15, rue du Calvaire

TOUS LES TISSUS

NANTES  
15, rue du Calvaire

La plus importante organisation française spécialisée dans le tissu

MAISONS DE VENTE A PARIS (place Saint-Philippe-du-Roule) ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE

l'avantage de son dévouement pour le jour où sera définie et appliquée par le Parlement, la loi des assurances sociales.

Puis la séance est levée ; mais le bon travail de ce jour lèvera, nous en avons le ferme espoir, en de précieux résultats pour nos travailleurs.

## Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie

### CONVOCAION

La réunion mensuelle du Conseil syndical aura lieu le vendredi 9 novembre, à 20 h., au siège, 6, rue de Bel-Air.

### PERMANENCES

Les permanences suivantes sont assurés tous les vendredis, de 19 h. à 20 h., au siège, 6, rue de Bel-Air :

Recrutement : Par M. Duhamel, secrétaire ;

Placement : Par M. Gustave Pressensé, président.

Cotisation et Coopération : Par M. Buerne, trésorier.

### RECRUTEMENT

Nous insistons à nouveau près de nos camarades pour les engager à nous amener leurs amis susceptibles de venir à nous, car plus nous serons nombreux, plus nous serons forts aux heures de revendications.

### PLACEMENT

Nous renouvelons notre demande à tous les camarades de ne pas manquer de venir au siège, 6, rue de Bel-Air, inscrire sur le cahier déposé à cet effet à la permanence, les emplois qu'ils connaîtraient disponibles ou sur le point de l'être. Pour ceux qui peuvent, venir de préférence le vendredi soir de 19 à 20 heures où le Président de la Commission sera heureux de les recevoir et leur demander des renseignements sur les emplois offerts.

### COTISATIONS

Nous engageons tous les retardataires à venir se mettre à jour avec la caisse et cela dans le plus bref délai possible.

## Section des Dames

### Syndicat

## des Dames employées du Commerce et de l'Industrie

18, rue Talensac. Téléphone : 19.55

### CONVOCAION

Dimanche 11 novembre, à 8 h. 3/4 précis, Cercle d'étude.

Sujet : *Le Travail féminin et le mariage* (suite).

A 10 h., réunion du Bureau syndical.

### VIE SYNDICALE

Nous voilà donc reprises à notre vie syndicale. Comme pour marquer nettement le début de cette nouvelle année, une réunion importante la commença. Parmi les belles et fortes paroles qu'il nous fût donné d'entendre, je voudrais en redire quelques-unes prononcées par le président de l'Union des Syndicats chrétiens, reprises et appuyées par M. Le Cour

### DROGUERIE SAINT-CLÉMENT

Couleurs - Peintures préparées - Vernis  
Verres à vitres

**B. POISSONNEAU & A. SUATON**  
51, rue Saint-Clément — NANTES

### BROSSERIES - PRODUITS D'ENTRETIEN

Remise 5 0/0 aux syndiqués (sauf sur essence, pétrole, cristaux)

Gandmaison, député de la Loire-Inférieure.

C'est cette exhortation, adressée à tous les membres de nos Syndicats, leur rappelant l'obligation du devoir social auquel nul d'entre eux ne doit se soustraire : « Ne soyez pas modestes ». Ah ! certes, si la vanité, l'estime du soi-même diminuent un être et le rendent un fardeau pour les autres, le dévouement, l'effort persévérant au service de la cause fraternelle, l'exposé de cet effort, sont par contre de salutaires exemples.

Les occasions sont nombreuses au Syndicat de prendre des initiatives, de se produire au grand jour : Démarches auprès de nos chefs d'industrie et de commerce pour recommander nos travailleuses et leur obtenir les meilleures situations. Démarches près des pouvoirs publics pour l'obtention de bénéfices précieux à tous. Exposé sincère sans timidité, sans crainte, du beau but, de la noble tâche que poursuivent nos Syndicats chrétiens. Voilà en quoi « nous ne devons pas être modestes ». L'ambition devient alors au contraire pour nous une obligation. Ce Syndicat auquel nous appartenons doit se signaler par une vitalité plus grande, une conception plus haute du devoir. Il ne doit pas nous apparaître avec son seul but matériel, mais avec quelque chose de plus grand, de plus noble, de plus idéal ; nous devons vouloir être cette « élite » nécessaire au mouvement social ; nous devons tendre de tous nos efforts à rayonner en bien social religieux. Nous devons être, nous a-t-il été dit, des Syndicats modèles, des Syndicats d'avant-garde.

Que ce soit là notre programme. Puisse-nous le réaliser en cette année qui recommence.

La secrétaire : M. S.

### REUNION DU BUREAU SYNDICAL

Le Bureau syndical s'est réuni le 15 octobre sous la présidence de Mlle Elisabeth Goupille, présidente du syndicat.

Présentes : Section commerce : Mlles Nicol, Cizeau, Marynia, Croué, Péneau, Gohier.

Section Bureau : Mlles Drouart, Bouhier, Guillon, Briand.

Déléguée, section Saint-Pierre : Mlle Chiron.

Excusées : Mlles J. Martin, Poupard, Goureau.

La lecture du procès-verbal de la précédente réunion de Bureau est adoptée.

Recrutement mensuel. — 13 adhésions.

Paiement des cotisations. — Mlle Guillon prépare actuellement les recouvrements par poste ; ils seront envoyés incessamment. Plusieurs syndiquées ont témoigné leur approbation pour ce mode de perception qui leur épargnera un dérangement.

Remboursement Coopérative Nantaise. — Peu de syndiquées sont venues toucher le remboursement de ce qu'elles avaient souscrit. Cela vient de ce que le « Messenger » n'est pas lu avec assez d'attention et de régularité. L'avis relatif à ce remboursement sera de nouveau inséré dans le « Messenger », mais il n'y aura pas d'autre genre d'avis. Les sommes non réclamées seront mises de côté jusqu'à ce que les intéressées en fassent la demande.

Cours professionnels. — Placement. — Afin de faire connaître nos cours professionnels et notre service de placement, l'idée est émise d'une rubrique hebdomadaire dans l'« Echo de la Loire », les rappelant aux employées qui désireraient les suivre et aux chefs de maison ayant besoin de personnel.

Placement. — Ce service particulièrement important et actif demande une présidente dévouée joignant ses efforts à ceux de Mlle Cizeau. Il y sera pourvu aussitôt après les élections.

Cours professionnels. — Bon début, élèves nombreuses et attentives. La rubrique indiquant les cours, jours et heures, conditions, sera insérée à nouveau dans le « Messenger » de novembre.

Sports. — Le groupe des jeunes filles suivant le cours de gymnastique n'étant plus assez nombreux, la commission est dissoute.

Assemblée générale. — Une correspondance a été échangée avec Mlle Gateblé, de l'Abbaye, et Mlle Butillard, de l'Ecole

Normale sociale catholique pour leur demander si notre syndicat ne pourrait avoir leur visite. Mlle Gateblé n'étant pas libre d'ici plusieurs mois, nous lui demandons de nous réserver un dimanche du premier trimestre 1924. Mlle Butillard nous ayant répondu qu'elle comptait venir en Bretagne dans le courant de décembre, nous allons la prier de venir à Nantes un dimanche de ce mois. Nous ferons alors une assemblée générale du Syndicat avec élection en remplacement des membres démissionnaires et des membres sortants.

Election. — Nous aurons à remplacer : Section Bureaux : Mme Gouthière, démissionnaire ; Mlles Drouart, Bouhier, Goureau, membres sortants ; Section Commerce : Mlles J. Martin, Cizeau, Croué.

Les membres sortants sont rééligibles.

Cercle d'étude. — Le sujet du premier Cercle : « Le travail féminin et le Mariage » n'ayant été traité qu'en partie, fera encore l'objet de l'étude du Cercle de novembre. Il est du reste d'importance et d'intérêt très grands et les auditrices y ont apporté une vive attention. La prochaine étude sera faite par Mlle Marynia.

Fête d'hiver syndicale. — La fête annuelle d'hiver du syndicat aura lieu cette année le 7 novembre. Nous avons dû la mettre en semaine, l'Amicale Saint-Pierre interprétant à notre profit « L'Enfant Prodigue », l'œuvre admirable de M. H. Courtonne, musique de M. l'abbé Marcel Courtonne, et ne pouvant l'exécuter que ce jour-là.

L'annonce détaillée de la fête sera insérée dans le « Messenger » (voir plus loin rubrique « Commission des Fêtes ») et dans l'« Echo de la Loire ».

La séance est levée.

### CERCLE D'ETUDE

Une autre année syndicale a recommencé le dimanche 14 octobre ; la reprise des Cercles d'Etude l'a marquée. C'était un plaisir vraiment de se retrouver, et si nombreuses, que notre grande salle des Conférences était pleine. Cependant, nul directeur, M. le chanoine Ménard, à son vif regret, n'avait pu venir, mais il nous a fait faire la promesse qu'au prochain Cercle il serait là et très probablement avec celui qui le suppléera pendant ses absences.

La nouvelle présidente de la Commission d'études, Mlle Rachel Croué, entre en fonction et elle a le beau rôle puisque l'étude est faite, ce jour, par notre chère et dévouée présidente du Syndicat, Mlle Elisabeth Goupille.

Mais avant de lui donner la parole, Mlle Croué s'exprime ainsi :

Notre chère Présidente, Mesdames,

Pour la sixième fois, ce matin, nous recommençons une année syndicale. Que représente pour nous ce passé de cinq années, court passé peut-être, mais qui, dans nos vies tient cependant une grande place. Il représente d'abord une union. Tout de suite nous avons été quelques-unes, puis le nombre a grandi et il n'a jamais cessé de croître. Et cette progression dans l'union est particulièrement remarquable en cette époque d'égoïsme où la tendance générale est de vivre chacun pour soi.

Mais justement, pourquoi la prospérité surprenante de cette union ? Parce qu'elle avait pour base des fondements de vitalité impérissables ; elle avait été inspirée de ce précepte qui résume tout : « Aimez-vous ; aidez-vous. » Elle continue à trouver son ressort, ses énergies, sa persévérance en cette formule du Maître divin qui a tant aimé les hommes.

Et elle vivra notre union ; il grandira encore notre beau Syndicat, il ira se développant, nous en avons le ferme espoir, l'ardente bonne volonté, parce que rien de personnel, rien d'humain nous guide. Une amitié vraie les unes pour les autres est notre sentiment commun.

De cette prospérité acquise ayons toutes la légitime joie puisqu'elle est notre œuvre à toutes par notre participation, notre collaboration. Mais je suis sûre d'être aussi l'interprète de toutes en en faisant un particulier hommage à notre chère présidente, Mlle Elisabeth Goupille, qui, depuis ces cinq ans, a assumé la belle, mais lourde tâche de diriger, de guider le Syndicat.

Les travailleuses que nous sommes s'imaginent bien dans une certaine mesure

### Toutes Applications de l'Electricité

ANCIENNE MAISON MAILLARD

Armand TOUVERON

SUCESSEUR

15, Rue des Arts (actuellement rue Jean-Jaurès)

→ Téléphone 23.90 ←

Lumière - Force - Sannerie - Téléphone  
Grand choix de Lustrerie

Remise 5 0/0 aux membres des Syndicats sur présentation de leur Carte.

les efforts que peut représenter une union qui groupe aujourd'hui 700 membres, mais il faut approcher de près les détails de cette grande tâche pour bien les connaître. Les membres du Bureau syndical peuvent vous dire que notre présidente se donne sans mesure et qu'elle nous donne beaucoup.

Nous lui redisons donc notre meilleur, notre plus affectueux merci et notre espoir qu'elle nous gardera longtemps, très longtemps, son attachement et son dévouement.

Cette péroraison est saluée d'applaudissements.

Mlle Elisabeth Goupille, visiblement émue, remercie en quelques mots, puis elle commence aussitôt l'étude de ce jour.

### LE TRAVAIL FEMININ ET LE MARIAGE

1<sup>er</sup> point : La femme autrefois et la femme aujourd'hui.

Un chercheur d'antiquités trouva dans un vieux cimetière une épitaphe portant un simple nom de femme ; ces mots la suivaient : « Elle fila la laine et garda la maison ». Cette phrase dit bien la vie de la femme autrefois ; gardienne fidèle du foyer, elle reste à son poste, et veille. Son horizon, ce sont les murs de sa maison ; ses rêves ne s'envolent pas hors de l'enclos familial, son cœur trouve là amplement de quoi le remplir : son mari et ses enfants.

D'ailleurs, la grande industrie n'existe pas. Si elle doit apporter sa contribution aux charges de la famille, elle a chez elle son métier, son aiguille, son crochet. Elle n'est pas instruite ; on est loin de soupçonner qu'elle pourrait être un jour sténodactylo. L'instruction qu'elle reçoit est celle de ses devoirs envers Dieu et ceux d'épouse et de mère.

Après la Révolution qui proclama la liberté du travail en abolissant les corporations, et ensuite le développement intense de l'industrie pendant le siècle dernier, qui employa de plus en plus la main-d'œuvre féminine, un grand fléau vint compliquer le problème de la vie. La guerre 1914-1918 finit, soit par obligations, ou par dévouements à faire désertir les foyers par celles qui en étaient les gardiennes. Par suite de ces circonstances, la mentalité féminine a changé ; la femme veut être indépendante. Ne nous effrayons pas trop ; ce goût de l'indépendance leur est venu d'un grand courage et d'une intelligence plus cultivée. Elle ne veut pas être abusées ni diminuées par le mariage ; la femme sait se suffire ; elle ne se marie plus pour se faire une situation, mais pour être aimée et avoir un sain et beau foyer ; peut-on le lui reprocher ?

L'intérêt de la femme est de n'être pas absolument dépendante de l'homme, si celui-ci vient à manquer.

La conclusion de ce premier point a été que la femme d'aujourd'hui présente parfois vis-à-vis de devoirs nouveaux auxquels elle a admirablement fait face par les ressources de son esprit et de son cœur.

2<sup>e</sup> point : Doit-on fermer certaines carrières à la femme ?

Cette question est très discutée ; pour y répondre, nous allons étudier trois points :

1<sup>o</sup> Le travail est parfois nécessaire à la femme et s'il l'est, nous pourrions dire de façon obligatoire, pour la jeune fille, qui doit pourvoir en partie à ses besoins et préparer l'avenir, où elle demeurera peut-être une isolée, il le devient aussi quelquefois pour la femme mariée et mère de famille. Qu'un bouleversement grave survienne au sein du foyer, maladie grave du chef de famille, ou sa disparition, ou encore de lourdes charges, le devoir alors de la collaboration du gain de la femme devient une nécessité. Il n'est jamais une ressource absolue pour celle qui doit quitter chaque jour, plusieurs heures, la maison où tant de charges lui incombent. Mais ajoutant au travail rémunéré la plus large part des obligations du foyer, l'épouse, la mère, fera au mieux de ce qu'elle jugera nécessaire.

2<sup>o</sup> Il est nécessaire à la société ; le commerce et l'industrie ne peuvent plus se passer du travail féminin, surtout depuis la guerre. Nous avons eu quinze cent mille morts, presque autant de grands

## CHAUSSURES LEGENDRE

20, Rue Contrescarpe - NANTES

Le plus grand Choix  
La meilleure Qualité  
Luxe et Classique

REMISE A MM. LES MEMBRES DU SYNDICAT CHRÉTIEN

blesés ; peut-on promettre un foyer à toutes celles qui désirent en fonder un ? Peut-on les blâmer de demander au travail une protection qui ne lui vient plus sûrement de son protecteur naturel ?

3° La femme est capable, la statistique les examens le prouve. Donc, pourquoi ne pas leur ouvrir toutes les carrières auxquelles elles sont aptes ?

Ce 3° point est lourd de controverse. Oui, certes, la femme a de merveilleuses qualités d'assimilation, de volonté, de persévérance. Les professeurs de nos universités constatent le sérieux de l'étudiante arrivant au cours, tout occupée de ses études — travaillant ferme ses devoirs — renonçant à toute sollicitation de coquetterie, et subissant victorieusement l'examen. Mais de cette constatation, devons-nous conclure que de telles capacités donnent à la femme le droit de désertir le foyer, sa vraie place ? Non, cent fois non. Reconnaissons, avec un légitime sentiment de fierté que la femme sait, toutes les fois qu'il est nécessaire, être à la hauteur de sa tâche ; mais que sa très belle, très noble tâche, est d'être avant tout épouse et mère. Sans doute, son instruction doit faire d'elle la vraie compagne de son mari, apte à comprendre son travail, à partager ses soucis, à le conseiller parfois de son clair jugement ; mais elle doit être plus encore la reine du foyer, bien gardé, bien conduit, où l'homme trouvera après sa tâche de travailleur accompli, la réconfortante affection de sa femme et de ses enfants.

Avec humour, une des auditrices exprima alors cette objection : Mais alors, le mot devoir est écrit bien gros dans le code du mariage ? Certes, oui, Mademoiselle. A la Semaine Sociale de Grenoble cela a été dit et démontré excellemment ; mais tenez-vous pour assurée que c'est dans l'accomplissement de ce devoir, qui contient du reste beaucoup de joies très douces, très profondes, que la jeune fille devenue femme et mère, trouvera son meilleur bonheur. La vie ne vaut que par l'affection donnée et rendue, et où trouver plus pleinement cet échange qu'au foyer familiale ?

Le très intéressant sujet n'ayant pu être complètement traité à ce Cercle, sera poursuivi au prochain.

Nous donnons donc rendez-vous à toutes celles qui l'ont suivi, pour le dimanche 11 novembre. Qu'elles fassent de la propagande autour d'elles et y amènent leurs compagnes.

### COURS PROFESSIONNELS

PROGRAMME

DES COURS PROFESSIONNELS  
POUR L'ANNEE 1923-1924

Cours : Français, Comptabilité, Sténo-dactylo, Anglais.

Heures. — Tous les cours auront lieu le soir, de 18 h. 1/2 à 19 h. 1/2, sauf ceux de sténo-dactylo qui iront de 18 h. 1/2 à 20 h.

Jours. — Français : mardi et vendredi ; Comptabilité : mercredi et samedi ; Anglais : lundi et mercredi.

Durée des cours. — Des renseignements compétents et des remarques faites, il a été décidé, après étude du Bureau, que les cours auraient désormais cette durée :

Cours de Français : deux années scolaires ; première année, orthographe ; deuxième année, rédaction du courrier.

Cours de Comptabilité : une année scolaire.

Cours de sténo-dactylo : une année sco-

## H. LANGLOIS

Fabricant - Bijoutier - Joaillier  
19, Rue de la Marne — NANTES  
HORLOGERIE — ORFÈVRE

REMISE 10% AUX MEMBRES DU SYNDICAT

laire. A chaque cours, double étude de la sténographie et de la dactylographie. Cours d'Anglais : deux années scolaires.

Diplômes. — Pour témoigner des connaissances acquises par les élèves et leur assurer un plus favorable accueil des patrons, un diplôme sera décerné en fin d'année. Auroit droit au diplôme les élèves ayant obtenu une moyenne de points déterminée aux examens.

Prix. — La Commission des Cours Professionnels est heureuse d'annoncer aux élèves la décision suivante : désormais, à la fin de chaque année, des prix seront attribués aux élèves les plus méritants. Ils seront décernés selon une moyenne ainsi composée : 1/3 points d'assiduité, 2/3 points savoir. Ces prix, non absolument déterminés, comprendront : voyage, jours de repos, cadeau, etc...

Tarif. — Les cours seront tarifés aux prix suivants : Français, Comptabilité, 2 fr. par mois ; Sténo-dactylo, 3 fr. par mois ; Anglais, 1 fr. par leçon. Ils seront payables au début de chaque mois.

Cours ménagers. — Des cours ménagers seront donnés comme les années précédentes, 18, rue Talensac, tous les samedis.

En voici la désignation et les heures : Coupe, 16 h. 1/2 à 18 h. 1/2 ; Modes : 14 h. 1/2 à 16 h. 1/2 ; Repassage : 17 h. à 19 h. (0 fr. 50 pour le charbon) ; Cuisine : 14 h. à 16 h. (environ 1 fr. 50 par repas, prix de revient).

### COOPERATIVE NANTAISE

Nous sommes heureuses d'annoncer à nos syndiquées que toutes celles qui avaient souscrit aux actions de la Coopérative Nantaise vont être remboursées du montant intégral de leur versement auquel s'ajoutent les intérêts de 5 % par an.

Il suffira de se présenter à la Permanence, 18, rue Talensac, aux jours et heures habituels, munie de son reçu.

Notre Service d'Achats de l'U. D., 6, rue de Bel-Air, est ouvert tous les mardis et jeudis, de 14 heures à 19 h. 30 ; mercredis et vendredis, de 18 h. 30 à 19 h. 30 ; le samedi matin, de 8 h. 30 à 11 h. ; le soir, de 14 heures à 19 heures.

### COMMISSION DES FÊTES

La fête annuelle d'hiver du Syndicat aura lieu prochainement. C'est en effet le mercredi 7 novembre qu'elle sera donnée en la salle Saint-Stanislas par les soins de l'Amicale Saint-Pierre.

Plusieurs vont peut-être dire : Pourquoi en semaine ? Le dimanche était plus pratique, plus à la portée de toutes. Comment feront celles qui demeurent loin ?

Eh bien ! voilà. L'Amicale, dont la réputation au point de vue représentation n'est plus à faire, a monté cette année la pièce admirable qu'est « L'Enfant Prodigue ». Parmi les paraboles inimitables du Christ, notre divin Maître, celle-là ressort dans sa merveilleuse exhortation à la bonté, à l'indulgence, à la générosité dans le pardon. Et ajoutée au sujet une orchestration de Maître, fait de « L'Enfant Prodigue », de M. Hippolyte Courtonne, musique de M. l'abbé Marcel Courtonne, un merveilleux chef-d'œuvre.

Il fallait toute l'habileté de l'Amicale Saint-Pierre pour entreprendre de monter une telle pièce ; mais il fallait aussi le concours de chanteurs expérimentés et dirigés avec science. Cette difficulté a été résolue absolument puisque c'est la maîtrise de Saint-Pierre qui assure la partie chorale et que les chants seront conduits par l'éminent maître de chapelle qu'est M. l'abbé Portier. Qui donc, dans Nantes, n'a écouté avec ravissement, aux jours des

grandes solennités religieuses, la maîtrise de la cathédrale ? Et ce sont ces voix fraîches et pures, unies aux belles voix graves des basses dirigées par celui qui est l'âme de cette chorale merveilleuse, M. l'abbé Portier, qui rediront pour nous la Parabole de « L'Enfant Prodigue ».

Et c'est pourquoi ne pouvant bénéficier qu'un soir d'une telle représentation, le bureau syndical n'a pas hésité à accepter. Il savait trop bien que, malgré certaines difficultés d'éloignement et d'heure, le grand plaisir de ces quelques heures les ferait très volontiers endurer. Et aussi que les nombreux et chers amis de nos syndicats chrétiens qui ne manquent pas de nous venir auront une vraie et grande joie à l'audition de ce chef-d'œuvre qu'est « L'Enfant Prodigue », de M. H. Courtonne.

AVIS TRES IMPORTANT. — Prix des places : parterre, 3 fr. 50 ; tribune et pourtour de face, 2 fr. 50 ; secondes, 1 fr. 50.

Tous les membres du syndicat auront droit au demi-tarif pour cette représentation. Prendre leur place à la permanence, 18, rue Talensac, en présentant leur carte syndicale.

On pourra faire numéroté ses places moyennant un supplément de 0 fr. 50, chez M. Fleury, place Saint-Pierre, à partir du lundi 5 novembre.

### NOS SECTIONS

SEANCE DE REOUVERTURE

(section Saint-Pierre)

23 SEPTEMBRE 1923

Après la période de vacances, il est nécessaire de rappeler les grandes lignes d'une organisation et l'importance du but à atteindre pour se remettre courageusement à la tâche.

C'est ce que Mlle Goupille, qui présidait notre première réunion est venue nous redire.

Ce n'est pas tant pour nous faire connaître notre Syndicat, dont nous apprécions déjà toute l'utilité, mais pour nous le faire aimer davantage, que Mlle Goupille, après nous l'avoir montré comme la réalisation du second commandement de Notre-Seigneur : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même », nous expose en détail ce que peut et doit faire le syndicat chrétien. Sans avoir la prétention de transformer tout d'un coup la société, nous recherchons plus de justice et nous visons à des accords équitables entre patrons et ouvriers. Son utilité est si clairement prouvée pour le bien-être des travailleurs, que les Papes eux-mêmes ont approuvé et encouragé la création de ces organismes. Notre Présidente générale nous cite en particulier Léon XIII dans son Encyclique « Rerum Novarum » dont les termes ont été confirmés par tous ses successeurs.

Il faut donc, conclut Mlle Goupille, apporter, dans la plus large mesure possible, nos forces, notre temps et nos aptitudes au développement de notre syndicat et pour nous encourager, elle nous laisse entrevoir les résultats déjà obtenus, à Saint-Nazaire par exemple, concernant le repos dominical.

Cette première conférence a été très goûtée par les membres de notre section et je me fais volontiers leur écho pour transmettre à Mlle Goupille nos bien vifs remerciements, lui promettant notre fidélité au Syndicat.

On aborde ensuite la question Secours Mutuels, pour assurer les secours très utiles en cas de maladie. Celle du Cercle d'Etude, où l'on traitera cette année les questions sociales par rapport à la famille.

On termine par les élections qui n'apportent aucun changement dans l'ancien bureau.

### FAMILLE SYNDICALE

M. et Mme P. Duval ont le plaisir de vous faire part de la naissance de leur fille Monique.

Nous offrons à M. et à Mme P. Duval nos vives félicitations et nos meilleurs vœux.

POUR VOTRE CAFÉ  
servez vous du

Cof's

DOUBLE  
FILTRE  
Interchangeable

25% D'ÉCONOMIE

POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE EXPLICATIVE :  
ÉCRIRE A M. PINARD & FILS, 2<sup>me</sup>, RUE RICHER - NANTES

## Syndicat de l'Aiguille

SECTION SAINTE-ANNE

COMPTE-RENDU  
DE LA REUNION DU 7 OCTOBRE

La 31<sup>e</sup> année de notre vie syndicale s'est ouverte le dimanche 7 avec beaucoup d'entrain et de gaieté.

Après plusieurs mois de vacances où presque toutes purent se reposer, nous avons été heureuses de nous retrouver en famille à notre siège social, rue de Bel-Air.

Depuis plusieurs années, notre caisse des invalides rend des services vraiment admirables près de nos syndiquées malades ou infirmes.

C'est une œuvre de secours et de charité des plus intéressantes, aussi faisons-nous un pressant appel à nos syndiquées pour qu'elles se mettent à la recherche de nouveaux membres adhérents, pouvant doubler le chiffre, déjà important, afin d'élargir le bien à faire près de notre grande famille syndicale.

Pensons dès maintenant à préparer nos cotisations pour 1924, et si il y avait des retardataires pour 1923, elles sont engagées à régler au plutôt, chez Mlle Rousseau, trésorière, maison de la Banque de France, rue Lafayette.

Nous renouvelons aux syndiquées la nécessité de la Mutualité, le syndicat n'est utile qu'autant qu'il nous apporte du soulagement en cas de décès ou de grande maladie.

Soyons donc toutes mutualistes et n'hésitons pas à nous faire inscrire chez Mlle Favre, trésorière de la Mutualité, 20, rue de Verdun.

Nous nous sommes réjouis d'apprendre qu'une grande organisation de prévoyance était en création.

Une prime serait offerte aux jeunes filles qui désireraient se marier, ainsi qu'aux mères à la naissance d'un bébé, mais naturellement à condition qu'elles restent fidèles au syndicat après leur mariage.

Un orateur éminent viendra traiter la question très probante sur la prochaine réunion, nous l'annoncerons sur-le « Messager » de décembre.

L'annonce de la reprise de nos conférences eu lieu à la fin de la séance ; le texte annoncé pour la première est celui-ci : « La vie de l'ouvrière et de l'employée chrétienne chez elle, dans son atelier ou son magasin ».

Que nos aimables syndiquées soient bien fidèles aux réunions, où chaque soir sera développé un des sujets présentés, aussi instructif que pratique à notre vie sociale.

Nous nous sommes séparées en nous donnant rendez-vous pour le 16 décembre, siège social, rue de Bel-Air.

La Secrétaire.

Le Gérant : GUSTAVE PRESSEUSE.

Fournitures Générales  
pour l'Électricité

R. BENEDETTI

1, Rue Santeuil — Téléphone 19.26  
NANTES

Maison LEGLAS-MAURICE

LEGLAS-MAURICE & JAMIN

SUCESSEURS

Téléph. 4.81 - 9 & 11, Rue de Briord, NANTES - Téléph. 4.81

MEUBLES DE LUXE - MEUBLES A BON MARCHÉ - RIDEAUX - LITERIE - TAPIES

Manufacture au Mont-Goguet